

MOTEURS AU GAZ

alimentation au propane

HORS TVA

(Arrêté n° 25320 du 1.6.67)

TARIF DU 3 JANVIER 1972 - Applicable en FRANCE seulement

FRANCO PORT PETITE VITESSE - Gare grand réseau (Tarif SNCF du 8 Décembre 1969)

ET EMBALLAGE POUR TOUTE LA FRANCE - SANS INSTALLATION NI MISE EN MARCHÉ

NOS PRIX SONT REVISABLES A TOUT MOMENT SANS PREAVIS

M O T E U R S - 4 Temps - Refroidissement par A I R

TYPES DES MOTEURS "GAZ"		PUISSANCES	P R I X DU MOTEUR	ACCESSOIRES LIVRES AVEC LE MOTEUR
G.117	socle	2,8 ch - 3600 t/m	F. 718.-	1 détendeur à 2 étages à fixer à côté du moteur, en position horizontale 1 tuyauterie basse pression (long. 1,20 m.) reliant le moteur au détendeur
G.239 A	socle	4,2 ch - 3600 t/m	F. 876.-	
G.610 A	socle	5,7 ch - 3000 t/m	F. 1239.-	
G.810	socle	7,6 ch - 3600 t/m	F. 1283.-	
G.112 TER	socle	9,5 ch - 2000 t/m	F. 1755.-	
<p>Ces moteurs peuvent être équipés, sur demande et en supplément, des accessoires prévus pour nos moteurs à ESSENCE : Embrayages, réducteurs, embrayages-réducteurs, etc...</p>				<p>En supplément, nous pouvons fournir sur demande un flexible <u>haute pression</u> (spécial hydrocarbures) pour utilisation des bouteilles dites "ménagères"</p> <p>- F. 15.- long. de 0,35 m - F. 23.- long. de 0,70 m</p>
<p>N.B. - Pour les moteurs à axe vertical, nous consulter</p>				

S.A. "BERNARD-MOTEURS"

12, rue Médéric - PARIS (17^e) - Tél. 924-96-30

EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES MOTEURS ET GROUPES

Ces conditions devront être stipulées par nos agents, au profit de la clientèle

GARANTIE

Nos moteurs sont garantis un an contre tous vices de construction ou défauts de matière. Notre garantie se limite au remplacement pur et simple des pièces reconnues défectueuses de matière ou d'usinage par notre Service Technique, sans que nous puissions être tenus au paiement d'une indemnité à quelque titre que ce soit.

Quand au matériel qui n'est pas de notre fabrication, la garantie est celle qui nous est accordée par le Constructeur.

Notre garantie cesserait et nous déclinons toute responsabilité, au cas où des pièces étrangères à notre fabrication seraient montées sur le matériel fourni par nous, de même que s'il était apporté à ce matériel une modification quelconque sans notre assentiment ou si une réparation était faite par quelqu'un d'incompétent.

FACTURATION

Les prix figurant sur nos tarifs sont révisables à tout moment sans préavis.

Le prix de facturation sera celui du tarif en vigueur le jour de l'expédition.

INTERDICTION DE DEMARQUAGE

Nous nous réservons de réclamer des dommages-intérêts et l'application des sanctions légales à toute personne qui démarquerait nos moteurs dont la plaque indiquant la marque, le type et le numéro, doit rester à sa place, visible et sans aucune modification.

LIVRAISONS - DELAIS

Quelles que soient la destination du matériel et les conditions de vente, la livraison est toujours réputée effectuée dans nos usines.

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre de simple indication et sans que nous puissions, en aucun cas, être tenus au paiement d'une indemnité quelconque.

TRANSPORT

Nos marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire auquel il appartient, le cas échéant de prendre les réserves auprès du transporteur.

AUTRES FABRICATIONS de la S.A. "BERNARD-MOTEURS"
MOTEURS à ESSENCE et DIESEL - GROUPES MOTO-POMPES
GROUPES ELECTROGENES - GROUPES DE SOUDAGE
TONDEUSES A GAZON
(Notices sur demande)